

QUELS ENJEUX POUR RETROUVER LA CONFIANCE ?

Une filière agricole qui cumule les incertitudes... P.1
...mais une filière primordiale face à la crise... P.2
...et des opportunités à saisir dès maintenant pour rebondir P.3

INDICATEURS-CLÉS DU TRIMESTRE

Commerce extérieur agricole et agroalimentaire

- ↗ solde commercial français : 1 020 M€
- ↘ solde commercial Hauts-de-France : - 186 M€
(3 trim. 2020)

Croissance du PIB : + 18,7 % (3^e trim. 2020)

↘ Déficit budgétaire : - 4,9 % du PIB (3^e trim. 2020)

↗ Dette publique : 114,1 % du PIB (2^e trim. 2019)

Une filière agricole qui cumule les incertitudes...

UNE ANNÉE 2020 TRÈS COMPLIQUÉE POUR L'AGRICULTURE RÉGIONALE

Cette fin d'année 2020 ne semble pas apporter d'éclaircies pour l'économie agricole française et régionale. A la crise du Covid 19 et ses nombreux impacts économiques, à la sécheresse et les mauvaises récoltes de cette année, s'ajoutent aujourd'hui de nouvelles difficultés sanitaires notamment avec la grippe aviaire et la peste porcine.

INCERTITUDES ÉCONOMIQUES LIÉES À LA CRISE COVID-19



Une baisse de chiffre d'affaires pour **9 agriculteurs sur 10**

Des agriculteurs préoccupés par **l'évolution des prix et la solidité financière** de leur exploitation

Plus **d'1 agriculteur sur 2** a remis en cause un projet d'investissement

Plus **de 9 agriculteurs sur 10** incertains ou pessimistes pour l'avenir

ALÉAS CLIMATIQUES



Des semis perturbés par les **fortes précipitations** d'octobre à mars

Une récolte 2020 fortement impactée par la **sécheresse** printanière et estivale

Une production 2020 de blé en **repli de 15 %**

MENACES SANITAIRES



Grippe aviaire : épidémie en Europe, 2 foyers déclarés en France

Peste porcine : épidémie toujours présente dans l'est de l'Europe, avec des impacts sur les échanges extérieurs

Jaunisse de la betterave : réduction de 30 à 50 % des rendements, risque d'abandon massif de la culture

COVID 19 : quels liens entre filières alimentaires et vulnérabilités ?

Non seulement, la crise sanitaire a souligné et renforcé des vulnérabilités existantes mais elle en a aussi généré de nouvelles. L'agriculture n'y a pas échappé. Elle s'est trouvée ébranlée, et en même temps, elle a pu montrer qu'elle était aussi un moyen pour atténuer la vulnérabilité économique des territoires.

Des métiers alimentaires vulnérables face à la crise

Les métiers agricoles et alimentaires, comme la majorité des métiers mobilisés pour répondre à la crise (catégorie « au front »), sont traditionnellement fortement exposés à une vulnérabilité des conditions de vie et de travail notamment du fait de **contraintes physiques importantes et d'horaires contraignants**. Ainsi, selon l'étude, les agriculteurs, éleveurs et sylviculteurs ont une intensité de risques et de contraintes physiques largement supérieure à la moyenne (un indice de 0,59 contre 0,29 pour l'ensemble des métiers). Les professionnels des secteurs agricoles et commerces alimentaires sont, par ailleurs, 69 % à travailler le week-end contre 40 % en moyenne tous secteurs confondus. L'intensification de l'activité induite par la crise et les difficultés à recourir à des travailleurs saisonniers pour les récoltes ont accentué ces vulnérabilités déjà existantes.

Il est également à noter que, contrairement aux autres secteurs prioritaires ayant maintenu leurs activités, **les agriculteurs et les maraichers ne figurent pas parmi les catégories les moins vulnérables économiquement** (fermeture de la restauration, importantes dépendances aux chaînes de valeur mondiales...).

L'activité agricole et agroalimentaire : un atout pour réduire la vulnérabilité économique des territoires face au covid-19

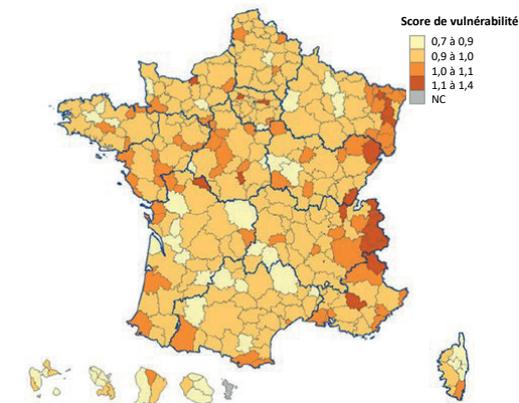
Les spécialisations productives ont joué un rôle important en aggravant ou réduisant la vulnérabilité économique des territoires face aux conséquences de la crise.

Une seconde étude de France Stratégie mesure le risque de perte d'emploi en fonction de l'activité économique des territoires. Il en ressort que les **zones d'emploi à forte spécialisation agricole ont été moins impactées par les pertes d'emplois** liées à la crise covid (cf. carte). Ainsi, la Lozère ou la Corrèze présentent une vulnérabilité plus faible grâce au poids de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans leur économie (respectivement 18 % et 15 % de leur appareil productif contre 6 % de moyenne nationale). A l'inverse, les zones d'emploi à forte spécialisation industrielle sont davantage pénalisées (Est de la France).

Cette même étude identifie également les territoires où le confinement a généré les plus fortes baisses d'activité et observe **qu'une forte concentration de l'activité agricole a eu un effet protecteur face au risque de perte d'activité. En Hauts-de-France, du fait d'une filière agricole et agroalimentaire globalement bien représentée et d'une occupation forte du territoire, les territoires apparaissent plutôt dans la moyenne pour le risque de pertes d'activité.**

Une vulnérabilité des territoires atténuée par les spécialisations agricoles

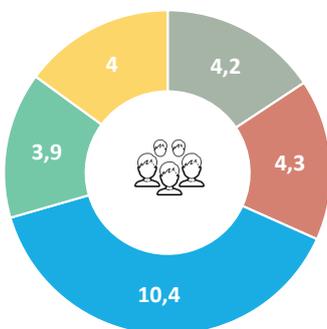
Indice d'exposition des territoires face au risque de perte d'emplois lié à la crise sanitaire



Note de lecture : Les zones d'emploi en beige sont confrontées à un risque de perte d'emploi de 0,7 à 0,9 tandis que le risque est entre 1,1 et 1,4 pour les zones d'emploi en rouge. Sources : « Vulnérabilité économique des zones d'emploi face à la crise » France Stratégie

Des vulnérabilités différentes en fonction des typologies de métier

Nombre de travailleurs en fonction de la typologie de métier (en millions)



Métiers en activité partielle

Métiers : professions intermédiaires, employés qualifiés
Facteurs de vulnérabilité : risques de désocialisation et d'éloignement de la sphère professionnelle

Vulnérables de toujours

Métiers : artisans, ouvriers de l'industrie et du bâtiment...

Facteurs de vulnérabilité : peu de travail à distance, statuts précaires (CDD, intérim), activité menacée ...

Nouveaux vulnérables

Métiers : transports, hôtellerie-restauration, art et culture

Facteurs de vulnérabilité : activité menacée, statuts précaires (intermittents...)

Au front du covid-19

Métiers : santé, agriculture et agroalimentaire, éducation et propreté

Facteurs de vulnérabilité : contacts directs avec le public, horaires atypiques, conditions de travail difficiles

Cadres hypers connectés

Métiers : cadres

Facteurs de vulnérabilité : charge mentale élevée, difficultés à concilier vie professionnelle et personnelle



conditions de vie



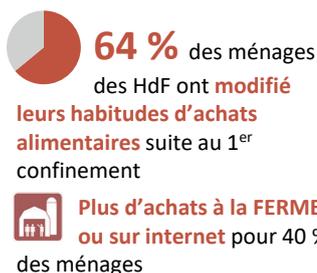
Economique



Conditions de travail

Note de lecture : Les métiers « au front du covid » regroupent 10,4 millions de travailleurs et sont davantage exposés à une vulnérabilité des conditions de travail et des conditions de vie.
Sources : France Stratégie, Traitement CRA Hdf

UNE AGRICULTURE FORTE, un atout pour la consommation des Français



Sources : CCI Hauts-de-France ; OpinionWay ; FranceAgriMer

COMMERCE AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE : des évolutions et des opportunités sur les marchés à l'export

Face aux conséquences de la crise sanitaire, le commerce extérieur apparaît comme un facteur clé de la relance. Dans ce contexte, la nouvelle édition du livre blanc de Business France analyse l'évolution des marchés alimentaires à l'export.

Des impacts nuancés de la crise sur les exportations de produits alimentaires français.

Au cours du 1^{er} semestre 2020, les exportations françaises de produits alimentaires sont en baisse de 4 %. Cette tendance, plus prononcée vers les pays tiers (- 5 %) que vers les **pays européens** (- 3 %), **recouvre des disparités**. Ainsi, la hausse des exportations de produits bruts (+ 5 %), tirées par la filière céréalière, atténue l'impact du recul des produits transformés (- 7 %).

Produits alimentaires : un renforcement des tendances structurelles de consommation

Comme pour la France, la crise du coronavirus a confirmé les tendances en faveur de produits **plus sains, naturels et vertueux** dans de nombreux

pays. L'innovation (protéines végétales, insectes, algues...) et la qualité des ingrédients apparaissent donc comme primordiales pour s'adapter aux attentes et aux évolutions du marché européen. Par ailleurs, la Chine et les Etats-Unis se classent en tête des marchés à fort potentiel notamment pour les produits laitiers ou le « snacking ». En revanche, **les difficultés économiques** inhérentes à la crise sanitaire ont fragilisé certains ménages et risquent **d'accroître les pressions sur les prix**.

Equipements agricoles et agroalimentaires : de possibles opportunités.

Certains pays, fortement dépendants des importations alimentaires, ont connu **des tensions sur**

leurs chaînes d'approvisionnement lors de la crise. En plus de **confirmer l'importance stratégique de l'agriculture comme outil géopolitique**, cette situation a incité ces pays à **réduire leur dépendance alimentaire** et pourrait représenter une **opportunité pour les ventes d'équipements agricoles et agroalimentaires** notamment en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne, au Moyen Orient et dans certains pays d'Asie. A noter que la France **est un acteur majeur sur le marché des équipements agricoles et agroalimentaires**. En effet, elle se classe au 2^{ème} rang mondial des fournisseurs pour les semences, le matériel d'élevage ainsi que les équipements de transformation de viande et au 3^{ème} rang pour la vente de tracteurs.

PLAN DE RELANCE POUR L'AGRICULTURE : 1,2 MD€ ET 22 MESURES



Mise en place opérationnelle au 1^{er} janvier 2021.

Avec possibilité pour l'activité agricole d'émerger aux autres volets du plan : formation, compétitivité, énergie...

Axe 1

Reconquérir notre souveraineté alimentaire
364 M€

dont

Plan Protéines végétales 100 M€

- Appels à projets structuration de la filière ; Soutiens à l'investissement dans les exploitations ; Soutiens à l'innovation et R&D

Plan Modernisation des abattoirs 135 M€

- Soutiens à l'investissement

Pacte biosécurité et bien-être animal 100 M€

- Soutiens à l'investissement dans les élevages ; Soutiens à la formation des éleveurs

Axe 2

Accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, durable et locale
726 M€

dont

Programme Plantons des haies 50 M€

- Soutiens à l'implantation

Bon Bilan Carbone 10 M€

- Subvention pour la réalisation d'un diagnostic carbone

Crédit d'impôt pour la certification HVE 76 M€

- Crédit pour les exploitations certifiées HVE

PAT (Projets alimentaires territoriaux) 80 M€

- Appels à projets pour l'émergence ; Investissements pour renforcer les PAT existants

Plan Structuration des filières 50 M€

- Appels à projets

Fonds Avenir Bio 10 M€

- en + des 8 M€ existants
- Appels à projets

Prime à la conversion agroécologique 215 M€

- Soutiens à l'investissement en agroéquipements

Investissements de protection face aux aléas climatiques 100 M€

- Soutiens à l'investissement en agroéquipements

Axe 3

Aider la forêt dans l'adaptation au changement climatique
200 M€

dont

Investissements forestiers 158 M€

- Aides au peuplement

Soutien à la filière Bois 20 M€

- Soutiens à l'investissement dans la transformation du bois

Économie

Une baisse de 1 % de l'activité agriculture/forêt/pêche attendue au 4^e trimestre selon l'Insee, baisse inférieure à celle enregistrée au 2^e trimestre lors du 1^{er} confinement (- 2 %).

Une baisse de 3 % attendue au 4^e trimestre pour l'activité agroalimentaire selon l'INSEE (contre - 9,6 % enregistré au 2^e trimestre).

Le gouvernement annonce une extension des prêts garantis par l'État (PGE) pour les exploitations agricoles dont le chiffre d'affaires a été impacté par la sécheresse.

1,6 million de salariés concernés par le chômage partiel en octobre, soit 86 millions d'heures indemnisées. Ce recours à l'activité partielle se justifie par un manque de débouchés (46 %) et des fermetures imposées par les autorités (20 %).

Le Green Deal pourrait entraîner une baisse de 12 % de la production agricole européenne à l'horizon 2030 en cas d'adoption unilatérale. Selon l'étude du département américain de recherche économique, cette baisse de la production se traduirait par une hausse des prix des denrées alimentaires et une baisse du pouvoir d'achat des ménages de l'UE.

La France a perdu l'équivalent d'un département de terres agricoles sur une période de 10 ans. Selon les conclusions de la cour des Comptes, 70 % de cette artificialisation concernait des terres agricoles riches.

La Russie prolonge l'embargo sur les produits américains et européens jusqu'à fin 2021. Mis en place en 2014 dans le contexte de la crise ukrainienne, l'embargo interdit l'importation de produits alimentaires en provenance notamment de l'Union Européenne.

Filières

Des résultats semestriels records pour le groupe Tereos avec un chiffre d'affaires de 2,05 Md€. Malgré ces bons résultats, proches des niveaux d'avant la fin des quotas, le groupe a annoncé une baisse de 23 % de la production de betteraves sucrières en France.

Des rendements historiquement bas pour la betterave sous les effets conjugués de la sécheresse et de la jaunisse. Selon le ministère de l'agriculture, la production française enregistrera une baisse de 29,3 % par rapport à la moyenne 2015-2019.

Une baisse de 16 % des importations françaises de viande bovine sur les neufs premiers mois de l'année au profit des viandes origine France dont les ventes augmentent de 1,2 % selon l'IDELE.

Le Cniel a mis en place une plateforme dans le cadre du plan de relance afin de répertorier et de faciliter l'accès aux aides gouvernementales pour la filière laitière.

Un prix de revient en hausse de 19 €/1000 l pour la production laitière pour atteindre 403 €/1000 l pour les exploitations laitières conventionnelles de plaine et 547 €/1000 l pour les exploitations certifiées en agriculture biologique. Selon le Cniel, cette augmentation s'explique par les sécheresses répétitives et la hausse des coûts du salariat.

Agriculture biologique

Une collecte record pour les céréales biologiques françaises avec plus de 647 000 t récoltées en 2019-2020.

Prospérité Fermière souhaite développer sa production de lait bio en Hauts-de-France afin de réduire son approvisionnement extérieur. L'objectif de la coopérative est de collecter 10 MI en 2023 contre 6MI aujourd'hui.

Agroalimentaire

Nestlé Purina annonce un investissement de 48 M€ à Marconelle (62) pour la création de 2 nouvelles lignes de production.

L'entreprise PORKETTO va reconstruire une usine à Wancourt (62) après l'incendie de son site de Feuchy (62). Cette usine de 6 500 m² représentera un investissement de 16 M€ pour l'entreprise de transformation de viande de porc et bénéficiera d'une subvention de 100 000 € de la communauté urbaine d'Arras.

CARAMBAR annonce le déménagement de son usine de Marcq en Baroeul (59) à Bondues (59). Ce déménagement permettra de bénéficier d'une usine plus grande et plus récente ainsi que d'économies d'échelles.

La brasserie GOUDALE à Arcques (62) destinera 1 200 t de ses résidus de production au monde agricole pour épandage dès l'année prochaine. L'opération concernera les territoires du Pays d'Aire, du Haut Pays d'Artois et du marais audomarois

La start-up NxtFood, basée à Lille, va construire une usine de steaks végétaux à Vitry-en-Artois (62). La production de steaks « 100 % made in Hauts-de-France » devrait commencer début 2022 et pourrait créer près de 200 emplois.

Herta va investir 58.5 M€ vers ses deux sites des Hauts-de-France notamment pour agrandir et moderniser son usine de Saint-Pol-sur-Ternoise (62).

Innovation

Innovafeed démarre la production sur son site de Nesle (80). L'entreprise française, spécialisée dans les protéines d'insectes, a également annoncé la levée de 140 M€ pour son développement sur le marché américain.

Un nouveau colorant biosourcé à base de pelure d'oignon est développé en Hauts-de-France dans le cadre du projet partenarial « PROCOLBIO ». La prochaine étape consistera à développer cette technique à l'échelle industrielle.

Distribution

Le ministère de l'Agriculture et la grande distribution ont signé une charte afin de valoriser les produits agricoles frais et locaux dans les rayons. Un logo « Plus près de vous et de vos goûts » a également été mis en place pour appuyer ces engagements.

Développement durable

Les Hauts-de-France comptent 95 exploitations HVE dont 70 dans l'Aisne. Au total, plus de 8 000 exploitations agricoles sont certifiées HVE en France soit une hausse de 52 % en un an selon le ministère de l'agriculture.

30 000 emplois supplémentaires pourraient être créés d'ici 2030 en Hauts-de-France grâce à l'économie circulaire. Cette étude prospective de l'ADEME s'appuie sur des scénarios prévoyant un important développement de l'économie circulaire dans **plusieurs secteurs économiques dont l'alimentation.**

Les Hauts-de-France mettent en place un nouveau dispositif financier dans le cadre de Rev3 en faveur de la transition vers une économie décarbonisée. Cet outil mobilisera 650 M€.